

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 13 juillet 2017 N° 052

Communiqué de Bruno Le Maire

Livret A : le taux sera maintenu à 0,75 %

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, a proposé au Gouvernement de maintenir à 0,75 % le taux du Livret A.

Cette proposition prend en compte la diminution de l'inflation (hors tabac) en fin de semestre. Elle est de 0,7 % en juin, soit un niveau proche de celui de fin 2016. Par ailleurs, les taux de marché restent extrêmement faibles, voire négatifs pour les maturités les plus courtes.

Le Gouvernement a donc décidé de suivre la recommandation du gouverneur de la Banque de France.

Cette décision maintient l'attractivité du Livret A, placement garanti par l'Etat, intégralement défiscalisé et non soumis aux prélèvements sociaux. Le fort niveau de collecte du premier semestre 2017, de 10 milliards d'euros, témoigne de ses atouts et de sa popularité continue auprès des Français.

Le maintien du taux du livret A à 0,75 % bénéficie également au secteur du logement social, contribuant ainsi à l'effort de construction et de rénovation du parc social qui constitue une priorité du Gouvernement.

Contact presse:

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

